

Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma vive satisfaction du fait que les fabricants de tabac ont conclu avec les producteurs de tabac un arrangement d'intérêt pratique pour ce qui est de la prochaine année-récolte. Cela ne suffit pas, mais c'est un pas tardif dans la bonne voie. L'avenir de l'industrie du tabac et surtout les exportations de tabac, paraissent plus encourageants que depuis des années.

Tout compte fait, cependant, les producteurs de nombreux produits agricoles de l'Ontario sont considérés comme quantité négligeable. L'agriculture en Ontario, même aux niveaux actuels des prix, apporte à l'économie canadienne une contribution dépassant 1 milliard de dollars. De cette production, 80 p. 100 sont tirés de l'Ouest de l'Ontario, dans un rayon de 100 milles de la circonscription que je représente. C'est la région la plus productive et la plus spécialisée de tout le Canada. C'est une région riche du point de vue de la productivité et de la fertilité. Elle est riche en ressources humaines. Elle est profondément traditionaliste et fière de ses cultures ethniques et de ses antécédents. Quand on considère l'Ouest de l'Ontario comme une grande région pour ses industries de fabrication et de transformation, on a raison. Mais c'est aussi une grande région agricole. Le tiers de la production agricole du pays provient de l'Ontario. Malgré cela, au cours de la dernière année financière, les agriculteurs ontariens ont subi une perte nette de revenu de plus de 75 millions de dollars. Nos producteurs de maïs produisent maintenant à perte.

Voyons les faits en ce qui a trait au maïs. On a tendance à croire que le blé est le roi des céréales. En fait, c'est au maïs que revient ce titre. Il contient plus de protéines et d'autres substances nutritives que toutes les autres céréales. Il est aussi consommé par plus de personnes que toutes les autres céréales. Il compte enfin parmi les aliments les plus favorables à l'entretien de la vie. En 1971, les États-Unis ont produit plus de 5 milliards et demi de boisseaux de maïs, qu'ils ont exportés dans le monde entier, y compris au Canada. Les États-Unis perçoivent un droit de 25 cents le boisseau sur tout le maïs qui entre chez eux. Le droit canadien sur le maïs, par ailleurs, est de huit cents le boisseau.

En 1970, en vertu d'une loi agricole, le gouvernement des États-Unis a lancé un programme de soutien de certaines cultures, notamment celle du maïs, qu'il considère nécessaire au maintien du coût de la vie, à la stabilisation des prix et des revenus ainsi qu'au bien-être de la nation. Le prix de soutien du maïs à l'échelle nationale est de \$1.03 le boisseau; en outre, tous les agriculteurs participants touchent directement un subside de 32c. en plus du prix soutien, moins 25 p. 100 versé à la société de crédit. Le résultat, lorsque nos producteurs de maïs font concurrence à ceux des États-Unis, ils luttent également contre le Trésor américain qui verse ce subside de 32c. le boisseau.

Le Canada ne compte pas parmi les grands pays producteurs de maïs. Pourtant, au cours de la dernière décennie, l'Ontario et une partie du Québec ont porté leur production de 50 à 100 millions de boisseaux par année. Cette augmentation résulte des conseils fournis par les meilleurs économistes et les meilleurs agronomes, tant fédéraux que provinciaux, qui ont conseillé aux producteurs de maïs d'en cultiver encore plus. Ils leur ont dit qu'ils devaient semer du maïs parce que c'était la céréale la plus avantageuse. Aujourd'hui, le producteur de maïs se trouve dans une situation difficile. Son coût de production a augmenté et le prix du maïs a baissé. Il s'ensuit qu'il vend son maïs à un prix inférieur au prix de revient. Cette

situation ne saurait s'éterniser. Le profit est si mince que beaucoup font faillite. Chaque fois qu'un agriculteur fait banqueroute la situation des autres devient encore plus précaire.

L'amortissement accéléré qui permet de déduire en quatre ans jusqu'à \$15,000 du coût des installations à la ferme et de l'équipement de séchage constitue une aubaine pour l'agriculteur qui fait de l'argent. Ce n'est cependant pas le cas pour l'agriculteur qui ne fait pas de profits. Jusqu'à ce qu'on ait des raisons de croire que l'industrie du maïs sera fructueuse, l'agriculteur n'investira pas d'argent dans les installations d'entreposage ou de séchage. L'agriculteur, au même titre que l'homme d'affaires n'investit pas quand les perspectives sont défavorables. Le prix du maïs à Chicago affecte les prix de tous les grains de provende au Canada. Les prix du maïs dans l'Ontario sont fixés en fonction du maïs américain on de l'orge fourragère de l'Ouest. La subvention d'aide au transport du grain maintient dans une certaine mesure le prix du maïs à un niveau plus bas. Le maïs peut remplacer l'orge à n'importe quel moment. Il y a un marché pour tout le maïs cultivé en Ontario, si ce n'était de l'importation de l'orge fourragère de l'Ouest et du maïs des États-Unis.

Nous avons perdu l'industrie de la betterave à sucre du sud-ouest de l'Ontario lorsque la compagnie propriétaire des deux dernières usines, à Wallaceburg et à Chatham a fait faillite tant le gouvernement de l'Ontario que le gouvernement fédéral ont permis à cette industrie de disparaître en 1966 et 1967. A un certain moment, il y avait dans cette grande région de production agricole cinq raffineries de sucre et maintenant il n'y en a aucune. Les économistes du gouvernement ont dit aux agriculteurs qu'ils gagneraient davantage en abandonnant la culture de la betterave à sucre pour celle du maïs. C'était vrai à l'époque, car le maïs se vendait à plus de \$1.50 le boisseau. Maintenant, alors que les coûts de production ont augmenté, le maïs se vend environ \$1.12 le boisseau. Il nous faut rétablir l'industrie de la betterave à sucre. On peut cultiver dans le sud-ouest de l'Ontario de la betterave dont la teneur en sucre est de 16 p. 100 avec un rendement de 20 tonnes de betteraves à l'acre. Une tonne de betteraves donne 290 livres de sucre. Un cultivateur qui toucherait \$15 la tonne pour ses betteraves en tirerait un montant brut de \$300 l'acre. Il est grand temps qu'on adopte une politique de la betterave à sucre. On pourrait, avec cette industrie, soustraire 40,000 acres à la production du maïs. Une telle politique au Canada, garantissant que 20 p. 100 au moins du sucre consommé au Canada soit produit au pays, rétablirait l'industrie sur une base rentable à long terme tant pour le producteur que pour le fabricant avec des conséquences de stabilisation sur d'autres secteurs de l'industrie agricole.

Depuis plusieurs années, nous avons perdu une grosse partie de notre industrie de transformation des tomates en accordant aux courtiers à l'importation un accès facile à notre marché. Nous allons également perdre des exportations de produits alimentaires congelés tels que les pois, le maïs, et les pommes de terre frites au profit de l'Angleterre et de l'Europe du fait de l'expansion du marché commun européen. Nous devons prendre des mesures pour protéger ces exportations, et cela ne signifie pas la réduction des droits de douane sur les produits alimentaires provenant de pays où règnent de bas salaires.

• (1700)

A l'heure actuelle, nous importons 15.6 millions de boisseaux de soja et nous en récoltons seulement 9.4 millions